ÉTAT DES LIEUX DES SYSTÈMES DE PAIEMENT INSTANTANÉ INCLUSIFS EN AFRIQUE

SIIPS 2024 • Résumé analytique

AfricaNenda foundation

CEA

GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Remerciements

Auteures : Sabine Mensah et Jacqueline Jumah.

Ce rapport est le fruit d'un partenariat entre AfricaNenda, le Groupe de la Banque mondiale et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique. L'étude a été menée par Cenfri et Frontier Consulting Services Ltd.

L'équipe remercie le Dr Robert Ochola, PDG d'AfricaNenda Foundation, pour sa supervision, ainsi que tous les collègues d'AfricaNenda qui ont contribué au processus de révision : Akinwale Goodluck, Bery Dieye, Felista Amagarat, Jamelino Akogbeto, John Muthiora, Patricia Charehwa, Nadia Dafir, Nesrine Aouinti, Vanessa Umotoni et Tewodros Besrat.

Les auteures remercient le comité de pilotage de l'édition 2024 du Rapport sur l'état des lieux des systèmes de paiement instantané inclusifs (« Rapport SIIPS ») en Afrique, le Dr Mactar Seck (Commission économique des Nations unies pour l'Afrique), Harish Natarajan, Holti Banka, Nilima Ramteke et l'équipe (Banque mondiale) pour leurs précieuses contributions.

Elles souhaitent également témoigner leur reconnaissance aux diverses parties prenantes qui ont contribué à l'élaboration de ce rapport, fourni des commentaires, partagé leur expérience et coopéré avec les équipes d'AfricaNenda et de Cenfri lors des enquêtes et des entretiens menés.

Nous remercions tout particulièrement les banques centrales et les opérateurs de systèmes de paiement instantané de l'Angola, d'Afrique du Sud, de l'Égypte, de l'Éthiopie, de la Gambie, du Ghana, du Kenya, du Lesotho, de Madagascar, du Malawi, de Maurice, de l'Ouganda, du Nigeria, du Rwanda, de la Tanzanie, de la Tunisie, de la Zambie et du Zimbabwe, ainsi que la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale et la Communauté de développement de l'Afrique australe de nous avoir communiqué des données permettant de combler les lacunes dans l'information disponible.

Nous exprimons notre profonde gratitude envers notre rédactrice en chef adjointe, Laura Starita, de Forge and Refine, pour sa précieuse contribution. Nous remercions également l'équipe de conception de FormatoVerde pour le travail exceptionnel qu'elle a accompli afin d'améliorer la parution et la présentation de ce rapport, ainsi que 3DS World pour son remarquable travail de traduction.

Enfin, ce rapport n'aurait pas pu voir le jour sans le généreux soutien de la Fondation Bill & Melinda Gates.

BILL & MELINDA GATES foundation

À propos de ce rapport

Le Rapport sur l'état des lieux des systèmes de paiement instantané inclusifs (« SIIPS ») en Afrique 2024 est un rapport annuel phare d'AfricaNenda Foundation. Ce rapport vise à informer les acteurs du secteur public et du secteur privé, aussi bien sur le continent que par-delà, des évolutions de l'écosystème des systèmes de paiements instantanés de détail en Afrique. Il comprend une évaluation du caractère inclusif de ces systèmes, aussi bien en matière de fonctionnalité (tous les utilisateurs finaux peuvent y accéder) que de gouvernance (tous les fournisseurs de services de paiement agréés y accèdent de manière équitable et sont autorisés à contribuer à leur conception). Pour les besoins de ce rapport, seuls les systèmes dont les transactions et les fonctionnalités étaient en service au mois de juin 2024 ont été étudiés. Les auteures ont recueilli les données de ce rapport directement auprès des banques centrales et des opérateurs de systèmes de paiement instantané publics ou publics-privés en Afrique, ainsi qu'à partir de ressources accessibles au public entre janvier et juin 2024. Les résultats comprennent également des informations tirées d'entretiens approfondis avec les parties prenantes, menés au cours de la même période. L'étude de marché a été menée entre février et mars 2024.

Remerciements

Nous remercions sincèrement les banques centrales d'Afrique du Sud, de l'Angola, de l'Égypte, de Gambie, du Ghana, du Kenya, du Lesotho, de Madagascar, de Maurice, de Tanzanie, de Tunisie et d'Ouganda, ainsi que les opérateurs de systèmes de paiement instantané BankservAfrica (Afrique du Sud), EthSwitch (Éthiopie), Gamswitch (Gambie), Integrated Payment Systems Ltd. (Kenya), Natswitch (Malawi), Nigeria Inter-BankSettlement System, RSwitch (Rwanda), Zambia Electronic Clearing HouseLimited (ZECHL), Zimswitch Technologies (PVT) Ltd. (Zimbabwe) et GIMAC (CEMAC) pour avoir fourni des données permettant de compléter les informations manquantes.

Ces données ont permis d'enrichir l'analyse du paysage des SPI et de mieux comprendre ce qui fonctionne et les lacunes qui subsistent en matière d'inclusion. Nous invitons davantage de banques centrales et d'opérateurs de systèmes de paiement instantané à partager leurs données et à contribuer à l'amélioration de la transparence et au partage des connaissances qui facilitent l'accès aux paiements numériques. La liste énumère la contribution des banques centrales et des opérateurs de SPI dans l'ordre alphabétique de leur pays respectifs.

Système	Données sur les volumes et les valeurs partagées par les banques centrales respectives :
RTC (Afrique du Sud)	Banque centrale d'Afrique du Sud
KWiK (Angola)	Banque nationale de l'Angola
IPN et Meeza Digital (Égypte)	Banque centrale d'Égypte
Gamswitch (Gambie)	Banque centrale de Gambie
GIP et le système MMI au Ghana	Banque du Ghana
Solution d'argent mobile au Kenya	Banque centrale du Kenya
LeSwitch (Lesotho)	Banque centrale du Lesotho
Solution d'argent mobile à Madagascar	Banque centrale de Madagascar
MauCAS (Maurice)	Banque de Maurice
Solution d'argent mobile en Ouganda	Banque d'Ouganda
Taifa Moja, TIPS (Tanzanie)	Banque de Tanzanie
Solution d'argent mobile en Tunisie	Banque centrale de Tunisie
Système	**Données sur les volumes et les valeurs partagées par l'opérateur du SPI:**
PayShap (Afrique du Sud)	BankservAfrica
EthSwitch (Éthiopie)	EthSwitch
Gamswitch (Gambie)	Gamswitch
PesaLink (Kenya)	Integrated Payment Systems Ltd. (« IPSL »)
Natswitch (Malawi)	Natswitch
NIP (Nigeria)	Nigeria Inter-Bank Settlement System (« NIBSS »)
eKash (Rwanda)	RSwitch
NFS (Zambie)	Zambia Electronic Clearing House Limited (« ZECHL »)
ZIPIT (Zimbabwe)	Zimswitch
GIMACPAY (CEMAC)	Groupement Interbancaire et Monétique de l'Afrique Centrale (« GIMAC »)

La détention d'un compte permet avant tout d'effectuer et de recevoir des paiements numériques, ce qui présente de nombreux avantages économiques. En disposant d'un espace sécurisé pour conserver ses revenus et se constituer une épargne, ou encore pour recevoir le soutien financier d'amis et de membres de la famille éloignés, les personnes disposant d'un compte peuvent plus facilement gérer leurs finances en toute sécurité, et ce, même en cas de coups durs inopinés (Jack & Suri, 2014 ; Riley, 2018).

Pour que chaque Africain du continent puisse profiter des avantages des paiements numériques, la proportion d'adultes en mesure d'y accéder et de les utiliser doit considérablement augmenter. Les 55 % d'Africains détenteurs d'un compte sur le continent ne doivent pas être les seuls utilisateurs des paiements numériques. Ils doivent également être accessibles aux 45 % qui en sont dépourvus, soit plus de 400 millions d'adultes. Sur le continent, l'infrastructure de paiement n'est néanmoins pas encore totalement inclusive, tant sur le plan de la couverture géographique que de l'accessibilité et du coût. Et c'est là l'une des raisons pour lesquelles les paiements numériques ne sont pas encore totalement généralisés (Demirgüç-Kunt *et al.*, 2022).

Dans cette troisième édition du *Rapport sur l'État des lieux des systèmes de paiement instantané inclusifs* (le « Rapport SIIPS ») en Afrique 2024, AfricaNenda analyse les efforts déployés pour augmenter la disponibilité et l'accessibilité des paiements numériques instantanés en Afrique grâce au développement de l'infrastructure des paiements instantanés inclusive. En nous appuyant sur une combinaison de sources évaluant à la fois l'offre et la demande, nous vous proposons un examen approfondi des systèmes de paiement instantané (« SPI ») des secteurs public et privé en Afrique. Nous évaluons en outre leur inclusivité sur la base des fonctionnalités qu'ils proposent (accessibles à tous les utilisateurs finaux) et de leur mode de gouvernance (tous les fournisseurs de services de paiement [« FSP »] agréés ont un accès équitable et la possibilité de contribuer à la conception).

Pour les besoins de ce rapport, seuls les systèmes totalement opérationnels au mois de juin 2024 ont été étudiés. Les données ont été recueillies entre janvier et juin 2024, directement auprès des banques centrales et des opérateurs de SPI publics ou publics-privés ou sont issues de ressources accessibles au public. Les conclusions sont également étayées par des entretiens approfondis avec les parties prenantes et des informations utiles provenant de l'étude menée auprès des utilisateurs finaux entre février et mars 2024 en Algérie, en Éthiopie, en Guinée, à Maurice et en Ouganda. Enfin, le rapport présente des études de cas détaillées sur l'Afrique du Sud, Maurice, la Tanzanie et le Zimbabwe[1]. Ensemble, ces sources offrent une image globale des principales tendances, des obstacles et des opportunités en matière d'inclusivité des SPI en Afrique.

1 PayShap en Afrique du Sud, MauCas à Maurice, Tanzania Instant Payment System (« TIPS ») en Tanzanie et ZIPIT au Zimbabwe.

Qu'est-ce qu'un système de paiement instantané et quand devient-il inclusif[2] ?

Les SPI sont des systèmes de paiement numériques multilatéraux de détail en **boucle ouverte** qui permettent d'effectuer des transactions numériques **irrévocables** « *push* », de faible montant et en temps quasi réel et qui sont disponibles **24 heures** sur 24, **365 jours** par an. Les expressions « système de paiement instantané » et « système de paiement rapide » sont des synonymes.

Les SPII effectuent un traitement **numérique des paiements en temps quasi réel** et sont disponibles **24 heures** sur 24, **365 jours** par an ou presque. Ils permettent d'initier des transactions **irrévocables « *push* » de petits montants à faible coût** et fondées sur des modalités d'**interopérabilité multilatérales en boucle ouverte**. Les FSP agréés disposent d'un **accès équitable** au système, et les participants jouissent de **chances égales** d'y contribuer. La **banque centrale** a la capacité d'influencer la gouvernance du système[3]**.** Les utilisateurs finaux ont accès à une **gamme complète de cas d'utilisation, d'instruments de paiement et de canaux**, ainsi qu'à des mécanismes de **recours** transparents et adaptés.

Pour une description complète de l'échelle d'inclusivité et des critères qui définissent les différents niveaux d'inclusivité, voir l'évaluation de l'inclusivité pages 14-15 du résumé analytique.

L'analyse de ces informations révèle qu'au cours de l'année écoulée, les SPI ont été plus disponibles et ont gagné en maturité, un signe de bon augure. Et pourtant, il reste encore beaucoup à faire pour que tous les Africains, y compris les femmes et les personnes défavorisées, aient accès aux SPI. Le rapport montre qu'à l'heure actuelle aucun SPI en Afrique n'a atteint le niveau d'inclusivité mature. Pourtant, selon l'échelle d'inclusivité 2024 d'AfricaNenda, présentée en détail au Chapitre 2, davantage de systèmes ont atteint les niveaux d'inclusivité « élémentaire » ou « avancé » (consulter la section dédiée à l'échelle d'inclusivité pour en savoir plus).

Dans le détail, rares sont les SPI qui proposent un large éventail de cas d'utilisation (par exemple, de particulier à particulier [« P2P »], de particulier à entreprise [« P2B »], d'entreprise à entreprise [« B2B »], de gouvernement à particulier [« G2P »], etc.) à des participants divers et variés. Ils ne mettent pas non plus à disposition des utilisateurs finaux des mécanismes de recours efficaces. Les SPI doivent de toute urgence évoluer pour devenir inclusifs (des SPII, donc) s'ils veulent véritablement atteindre leur objectif d'inclusion financière en Afrique.

En permettant le transfert fluide et instantané d'argent entre les particuliers, les entreprises et les gouvernements, un SPII peut évoluer et devenir une **infrastructure publique numérique** (« IPN ») essentielle en Afrique.

2 Les définitions utilisées dans ce rapport sont en principe alignées sur la définition tirée du rapport du Comité sur les paiements et les infrastructures de marché intitulé *Fast Payments* publié en 2016 : « (…) l'on pourrait définir les paiements rapides comme des paiements dans le cadre desquels la transmission du message de paiement et la mise à disposition des fonds au bénéficiaire sont instantanées ou quasi instantanées, et ce 24 heures/24 et 7 jours/7 ou presque » (traduction libre). La définition d'un SPI utilisée dans le Rapport SIIPS cherche à mettre l'accent sur quelques aspects spécifiques pertinents sur le plan de l'inclusion financière dans plusieurs pays à faible revenu, notamment les comptes d'argent mobile et les paiements initiés par le payeur (« *push* »). De ce fait, même les solutions qui permettent aux utilisateurs de différents fournisseurs de services d'argent mobile d'effectuer et de recevoir des transferts en temps réel sont considérées comme relevant de cette définition. Les différentes catégories de systèmes de paiement instantané inclusifs (« SPII ») reconnaissent toutefois les limites de ces dispositifs. Les transactions initiées par le bénéficiaire (« *pull* ») pourraient également être incluses dans la classification de systèmes de paiements rapides (« SPR »).

3 La banque centrale dispose des pouvoirs réglementaires requis et met en œuvre des dispositifs de surveillance efficaces sur une base continue, afin de proposer et de prendre des mesures correctives visant à s'assurer que les dispositifs de gouvernance sont appropriés et favorisent la réalisation des objectifs de politique publique. Dans certains pays, la banque centrale peut être amenée à exercer un contrôle sur la propriété et/ou à être directement représentée au sein du conseil d'administration (par exemple, en nommant des membres de son personnel en activité ou en désignant un membre externe) afin d'atteindre pleinement les objectifs fixés en matière de gouvernance.

Qu’est-ce qu’une infrastructure publique numérique ?

Une infrastructure publique numérique (« IPN ») est un concept récemment approuvé par le G20 qui s’est entendu sur un consensus visant à unifier les efforts autour de la construction de l’infrastructure de l’ère numérique. En voici la définition : un ensemble de systèmes numériques partagés, sécurisés et interopérables, qui repose sur des technologies ouvertes et permet d’offrir un accès équitable aux services publics et/ou privés à l’échelle de la société (PNUD, 2023b).

Le Partenariat global pour l’inclusion financière (« GPFI ») précise que, dans le contexte financier, « (…) le terme “système” doit être interprété au sens large, de manière à inclure les protocoles, les cadres et les accords de gouvernance sur lesquels les acteurs du marché s’appuient et qu’ils utilisent pour fournir des produits et des services à leurs clients. D’un point de vue conceptuel, les IPN peuvent être considérées comme un ensemble essentiel de systèmes fondamentaux, qui permettent l’utilisation et la prestation intensives de services numériques dans le cadre de toute une palette d’interactions et auprès d’acteurs économiques et sociaux divers et variés. Les éléments constitutifs d’une IPN peuvent différer d’un pays à un autre. Toutefois, en règle générale, il s’agit de l’identité numérique, des paiements numériques et de l’échange de données dans le secteur financier » (traduction libre) (GPFI, 2023).

Au fil des pages, nous allons présenter en détail l’évolution du paysage des SPI en Afrique au cours de l’année écoulée, ainsi que les progrès réalisés sur l’échelle d’inclusivité. Les précédentes éditions du Rapport SIIPS ont mis en exergue l’importance des innovations du marché (offertes par les participants aux SPI bancaires et non bancaires) pour que les groupes mal desservis aient accès à des services de paiement fiables. Cette édition 2024 réitère ces conclusions et souligne à quel point la facilité d’accès et la diversité des cas d’utilisation favorisent l’adoption par les utilisateurs finaux. Elle montre également en quoi les réformes réglementaires liées aux processus de connaissance électronique du client (« eKYC ») et à l’octroi d’agréments aux fintechs peuvent aider les SPI à devenir des SPII.

Un paysage en pleine mutation

Au cours de l’année écoulée, le paysage des SPI en Afrique a évolué. Le continent compte désormais 28 SPI nationaux et trois SPI régionaux, ce qui porte à 31 le nombre total de SPI en service (voir Carte 0.1) :

Encadré 0.1 | Ce qu’il s’est passé depuis la publication du Rapport SIIPS 2023

- Entre juillet 2023 et juin 2024, deux nouveaux systèmes ont été lancés : KWiK en Angola et LeSwitch au Lesotho.
- Trois systèmes mentionnés dans les éditions 2022 et 2023 du Rapport SIIPS ont été retirés du classement, après que l’étude menée en 2024 a révélé qu’ils ne remplissaient pas toutes les conditions pour relever de cette définition. Il s’agit de SYRAD (à Djibouti), dont toutes les fonctionnalités ne sont pas encore déployées, de NamPay (en Namibie), qui n’est pas disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et 365 jours par an, et de Somalia Instant Payment Network (en Somalie), qui est en cours de modernisation, mais dont toutes les fonctionnalités ne sont pas encore déployées.
- Deux systèmes de la République arabe d’Égypte ont changé de catégorie : IPN, qui relevait de la définition de SPI bancaire a été reclassé en SPI multisectoriel, et Meeza Digital, auparavant un SPI multisectoriel désormais considéré comme un SPI d’argent mobile.

Les SPI multisectoriels acceptent les participants bancaires et non bancaires, tandis que seuls les fournisseurs d’argent mobile peuvent participer aux SPI d’argent mobile.

Carte 0.1 | SPI nationaux actifs en Afrique au 1er juin 2024

GIMACPAY
Pays de la CEMAC : Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République du Congo, Tchad.

SYSTÈME TRANSACTIONS CLEARED ON AN IMMEDIATE BASIS (« TCIB »)
Pays de la CDAA : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Comores, Eswatini, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, République démocratique du Congo, Seychelles, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

SYSTÈME DE PAIEMENT ET DE RÈGLEMENT PANAFRICAIN (« PAPSS »)
Pays pilotes de la ZMAO : Gambie, Ghana, Guinée, Liberia, Nigeria, Sierra Leone .

Sur les 31 systèmes actuellement opérationnels, 14 sont des systèmes multisectoriels. À ce titre, ils assurent le traitement et la compensation des paiements, interopérables entre tous, entre différents types de FSP, par exemple entre une banque et un fournisseur d'argent mobile. Sept SPI bancaires et neuf SPI d'argent mobile s'ajoutent au classement. Le seul SPI de monnaie souveraine du continent reste eNaira au Nigeria.

Encadré 0.2 | Les types de SPI dominants ne sont plus les mêmes

Tous les SPI en Afrique relèvent de l'un des quatre « types » : SPI **multisectoriel**, SPI **bancaire**, SPI d'**argent mobile** ou SPI de **monnaie souveraine**. Le type d'un SPI dépend de ses modalités d'interopérabilité, lesquelles précisent entre autres les FSP qu'il autorise à participer : les SPI bancaires ne prennent en charge que les banques, les SPI d'argent mobile uniquement les opérateurs d'argent mobile (« OAM ») et les SPI multisectoriels accueillent tout un éventail de participants. Les SPI de monnaie souveraine associent un instrument monétaire souverain à un système de transfert de valeur capable de fournir un système unifié de transfert de valeur numérique entre les systèmes d'instruments commerciaux, les acteurs institutionnels et les individus d'une économie.

Depuis 2010, le paysage africain des SPI a changé : de systèmes adossés à des banques, on est passé à des systèmes d'argent mobile et multisectoriels (voir Illustration 1) :

- neuf SPI d'argent mobile ont été lancés entre 2012 et 2018 ;
- les SPI multisectoriels ont gagné en popularité, avec huit nouveaux systèmes lancés depuis 2020.

Illustration 1 | Évolution des types de SPI au fil du temps (n = 31)

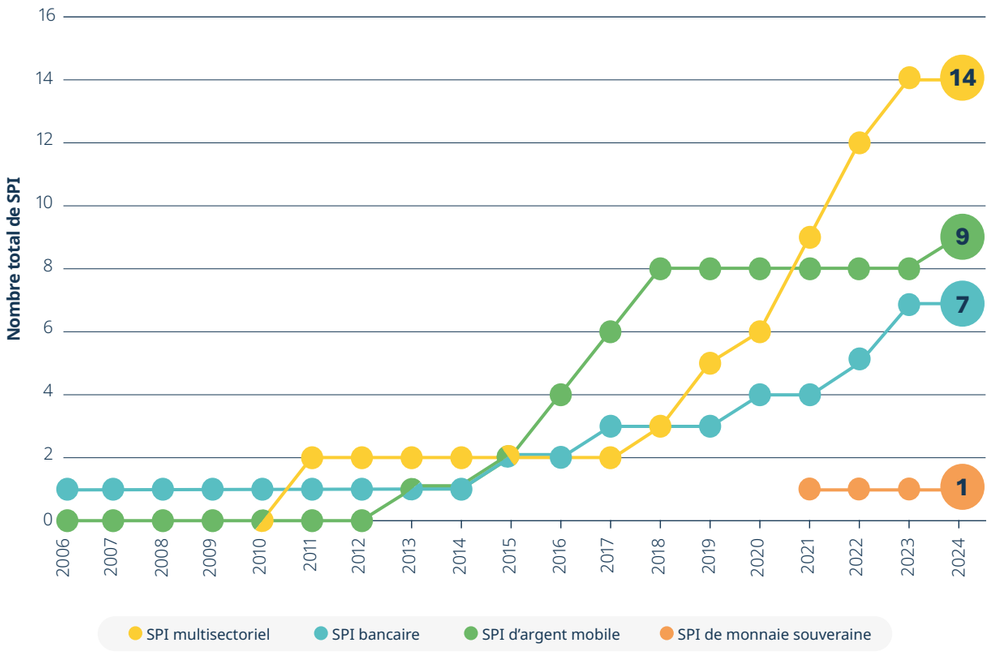

Sept pays (Afrique du Sud, Égypte, Ghana, Kenya, Maroc, Nigeria et Tanzanie) comptent plusieurs SPI en activité. Le Ghana reste le seul pays à assurer l'interopérabilité des systèmes nationaux, même si ailleurs, des progrès notables ont été accomplis en matière d'interopérabilité des systèmes. Les organismes de réglementation d'Égypte, du Kenya, d'Ouganda et de Tanzanie ont tous réagi en amendant leur réglementation. Au Kenya, des projets sont en cours pour intégrer les SPI bancaires et d'argent mobile de manière plus fluide, tandis que TIPS, en Tanzanie, qui a opté pour une approche différente de ses pairs, a permis à tous les OAM de devenir des participants directs.

En plus des systèmes nationaux en activité, trois systèmes régionaux sont en service sur le continent, un nombre inchangé depuis 2022. Il s'agit de GIMACPAY dans la région de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (« CEMAC[4] »), du système Pan-African Payment and Settlement System (« PAPSS[5] ») et du système Transactions Cleared on an Instant Basis (« TCIB ») de la Communauté de développement de l'Afrique australe (« CDAA[6] »). Deux d'entre eux sont des SPI multisectoriels (GIMACPAY et TCIB) ; le troisième est un SPI bancaire (PAPSS).

Le marché est sur le point d'accueillir de nouveaux entrants. En effet de nouveaux SPI sont en cours de développement. Trente et un pays du continent sont en train de développer de nouveaux SPI : 27 de ces pays n'ont pas encore de SPI et quatre modernisent leurs systèmes. Parmi les 31 pays sur le point de lancer un SPI figurent les huit pays de la région de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (« UEMOA »), qui bénéficieront de capacités d'interopérabilité nationale au terme du déploiement d'un système régional actuellement en phase pilote.

Une autre initiative régionale couvre les 15 membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (« CEDEAO »). Le système de l'UEMOA est appelé à s'interconnecter avec elle. Des initiatives relatives à des SPI régionaux sont également en cours depuis plusieurs années dans le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (« COMESA ») et dans la Communauté d'Afrique de l'Est (« CAE »). Toutefois, ces systèmes ne sont pas encore en service.

Si tous les projets de SPI nationaux et régionaux prévus se concrétisent, seule l'Érythrée n'aura pas son SPI national.

4 GIMACPAY couvre six pays : Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République du Congo et Tchad.

5 PAPSS est opérationnel dans les pays pilotes de la Zone monétaire de l'Afrique de l'Ouest (« ZMAO ») : Gambie, Ghana, Guinée, Liberia, Nigeria, Sierra Leone et Tchad. Djibouti a intégré le système et d'autres pays sont en passe de lui emboîter le pas. Toutefois, on ignore si des transactions de détail sont actuellement traitées.

6 TCIB est actuellement opérationnel dans un corridor entre la Namibie et le Zimbabwe, mais le système devrait s'étendre aux autres pays de la CDAA : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Comores, Eswatini, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, République démocratique du Congo, Seychelles, Tanzanie et Zambie.

Nouveaux records de volumes et de valeurs traités

En 2023, les SPI opérationnels en Afrique ont traité 49 milliards de transactions, un niveau record à ce jour. La valeur des transactions a augmenté à un taux de croissance annuel moyen de 39 % entre 2019 et 2023, pour atteindre plus de 1 000 milliards d'USD en 2023 (voir Illustration 0.2).

La valeur des transactions externes dites « *not-on-us* » ou « *off-us* », un indicateur de la valeur des transactions interopérables, représentait 10 % ou plus du revenu national brut (« RNB ») dans cinq pays en 2023. Si l'on considère les volumes globaux, les SPI de deux pays (Kenya et Ouganda) ont traité des transactions dont la valeur totale équivaut à plus de 100 % du RNB.

Illustration 0.2 | Volumes et valeurs des transactions (n = 23)*

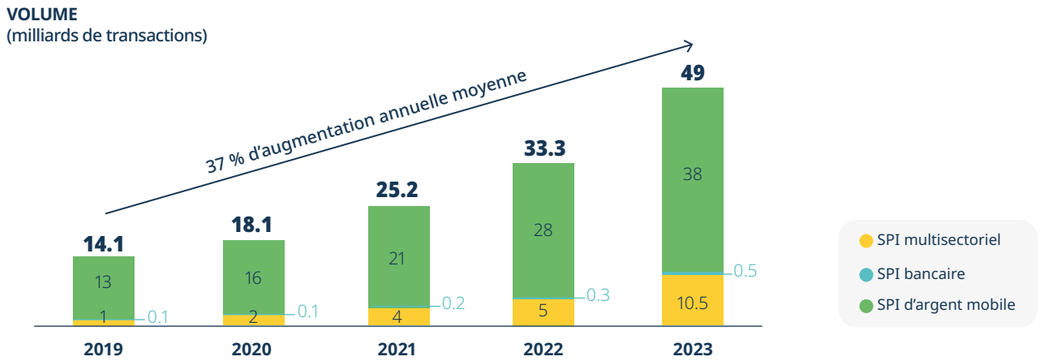

* *Aucune donnée n'a été reçue aux fins du Rapport SIIPS 2024 de la part de LeSwitch (Lesotho – nouveau système), de MarocPay (Maroc), de Virement Instantané (Maroc), de SIMO (Mozambique), d'eNaira (Nigeria), de la solution d'argent mobile au Nigeria, de PAPSS (pour tout le continent) et de TCIB (CDAA).*

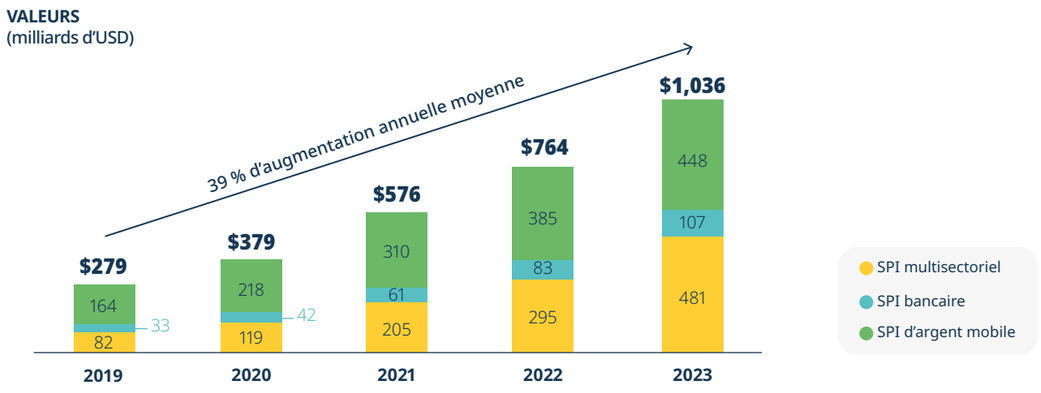

* *Aucune donnée n'a été reçue aux fins du Rapport SIIPS 2024 de la part de LeSwitch (Lesotho – nouveau système), de MarocPay (Maroc), de Virement Instantané (Maroc), de SIMO (Mozambique), d'eNaira (Nigeria), de la solution d'argent mobile au Nigeria, de PAPSS (pour tout le continent) et de TCIB (CDAA).*

Remarque: Il est possible que le volume et la valeur réels des transactions soient sous-estimés. Les données présentées à l'Illustration 0.2 proviennent d'enquêtes menées par les banques centrales et/ou les opérateurs de SPI (voir Encadré 2.5). Au total, 23 enquêtes ont été renvoyées renseignées. Pour huit SPI, aucune donnée n'était disponible. LeSwitch (Lesotho) n'a été officiellement lancé qu'en 2024. TCIB (CDAA) n'a pas communiqué de volumes ni de valeurs dans sa réponse à l'enquête. Les banques centrales/opérateurs de six autres SPI n'ont pas répondu à l'enquête. Les données au sujet des systèmes suivants sont donc manquantes : MarocPay (Maroc), Virement Instantané (Maroc) (Bank Al-Maghrib pour les deux), SIMO (Mozambique) (Banque du Mozambique), la solution d'argent mobile au Nigeria, eNaira (Nigeria) (Banque centrale du Nigeria pour les deux) et PAPSS (Afrimexbank). Les informations relatives à ces systèmes ont été obtenues dans le cadre de recherches documentaires. Comme eNaira est le seul SPI de monnaie souveraine et qu'il n'y a pas de données le concernant, cette catégorie a été exclue de l'analyse.

Améliorer les performances des canaux, des instruments et des cas d'utilisation

Plus ils élargissent la palette des canaux, des instruments et des cas d'utilisation pris en charge, plus les SPI deviennent inclusifs, sans compter qu'ils répondent ainsi aux besoins de paiement des utilisateurs finaux. L'état des lieux exposé dans l'édition 2024 du Rapport SIIPS rend compte d'une dynamique similaire à celle observée dans les éditions 2022 et 2023 :

Les canaux mobiles sont les plus prisés. Depuis 2023, les applications mobiles ont supplanté l'USSD en devenant le canal le plus largement pris en charge : au moins 30 SPI les supportent. Autre confirmation de cette tendance : les technologies des smartphones, capables d'offrir une expérience utilisateur plus personnalisée et d'être sous-traitées à des fournisseurs technologiques tiers, y compris des fintechs, sont désormais globalement privilégiées. Néanmoins, ce changement de paradigme au profit des smartphones est source de potentielle fracture numérique entre les personnes qui en sont dotées et celles qui utilisent encore des téléphones classiques.

- **Les autres canaux auto-initiés,** à savoir les navigateurs (pris en charge par 24 systèmes) et l'USSD (pris en charge par 23 systèmes) sont, après les applications, les canaux les plus largement pris en charge par les SPI. L'USSD ne nécessite pas de smartphone, mais pose des problèmes de sécurité, en raison de l'absence de cryptage des messages.
- **Les canaux nécessitant une assistance humaine** (via des agents de services d'argent mobile et bancaires) leur emboîtent le pas : 21 SPI (agents de services d'argent mobile) et 20 SPI (agences bancaires) les prennent en charge. Ces canaux sont coûteux en termes de maintenance, mais essentiels sur les marchés où les paiements numériques sont peu connus ou pour les populations ayant une faible culture financière.
- **Les canaux reposant sur la technologie des fournisseurs de services financiers numériques**, notamment les codes QR, les terminaux de points de vente (« PDV »), les guichets automatiques bancaires (« GAB ») et la communication en champ proche (« NFC »), sont les moins pris en charge. Les opérateurs de SPI sont toutefois de plus en plus conscients de leur potentiel puisque 17 SPI prennent en charge les codes QR, 15 les PDV, 14 les GAB et sept la NFC, notamment grâce au développement de la technologie « *Tap on Phone* ».

La monnaie électronique est l'instrument le plus plébiscité, suivie des transferts électroniques de fonds (« TEF »). Vingt SPI prennent en charge les instruments de monnaie électronique[7], 18 SPI acceptent les TEF de crédit[8] et 12 les TEF de débit[9]. Dix SPI supportent les cartes de débit[10] et un prend en charge la MNBC (eNaira).

Le cas d'utilisation P2P est universel et la disponibilité des cas d'utilisation P2B et du P2G gagne du terrain (voir Illustration 0.3). Les cas d'utilisation P2P, qui répondent aux besoins de services rapides et pratiques des utilisateurs finaux, sont assurés par tous les 31 SPI. Les cas d'utilisation P2B gagnent également en popularité, puisqu'ils sont désormais pris en charge par 24 systèmes. Le cas d'utilisation du P2B, qui est l'un des principaux moteurs du passage à l'échelle des SPI, est essentiel à l'avènement d'un SPI inclusif. Il est cependant possible que ni les particuliers ni les commerçants n'en retirent un net bénéfice par rapport à l'argent liquide, en particulier dans les pays où les marchés des paiements numériques sont naissants et où l'adoption du commerce électronique est limitée. Rendre les transactions P2B aussi simples à utiliser et rapides que possible

7 KWiK, IPN, Meeza Digital, EthSwitch, le système MMI du Ghana, une solution d'argent mobile au Kenya, Natswitch, MauCAS, MarocPay, SIMO, une solution d'argent mobile au Nigeria, eKash, Taifa Moja, TIPS, une solution d'argent mobile en Tunisie, une solution d'argent mobile en Ouganda, NFS et GIMACPAY.

8 IPN, EthSwitch, Gamswitch, le système MMI du Ghana, GIP, PesaLink, Natswitch, MauCAS, Virement Instantané, SIMO, NIP, une solution d'argent mobile au Nigeria, eKash, RTC, TIPS, GIMACPAY, TCIB et PAPSS.

9 IPN, Meeza Digital, EthSwitch, Gamswitch, GIP, PesaLink, MauCAS, Virement Instantané, NIP, une solution d'argent mobile au Nigeria, GIMACPAY, TCIB et PAPSS.

10 IPN, Meeza Digital, EthSwitch, Gamswitch, Natswitch, SIMO, NIP, NFS, ZIPIT et GIMACPAY.

peut faciliter la transition, tant pour les particuliers que pour les commerçants.

Outre les paiements P2P et P2B, les employeurs du secteur privé dématérialisent eux aussi progressivement le paiement des salaires, ce que les SPI domestiques permettent désormais de faire également. Dix-neuf systèmes prennent en charge les paiements de factures (P2B/P2G). Les paiements G2P ne sont toutefois pris en charge que par six SPI[11].

La fonctionnalité de paiement transfrontalière est peu courante. Seuls six SPI la proposent[12].

Illustration 0.3 | Cas d'utilisation pris en charge par type de SPI, mentions multiples (n = 31)

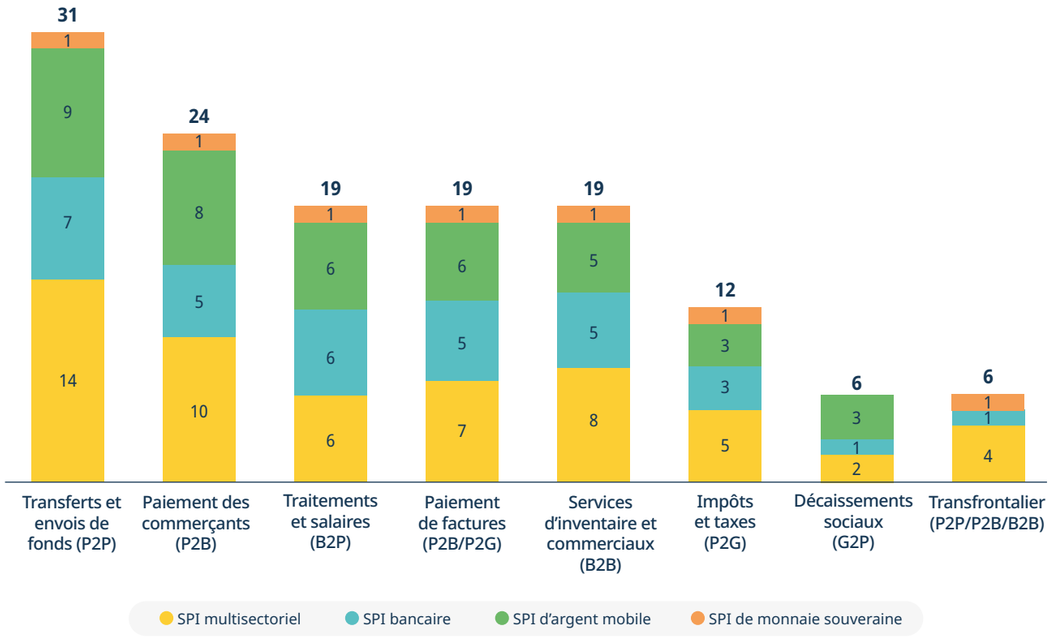

11 Systèmes MMI et GIP du Ghana, une solution d'argent mobile à Madagascar, MarocPay, NIP et une solution d'argent mobile en Ouganda.

12 Les systèmes régionaux GIMACPAY, PAPSS et TCIB, ainsi qu'IPN, une solution d'argent mobile à Madagascar, MauCAS et NIP.

Les banques et les opérateurs d'argent mobile sont toujours les participants directs aux SPI les plus largement représentés ; les fintechs, quant à elles, y participent principalement de manière indirecte

Le périmètre de participation aux SPI s'élargit. À ce jour, les principaux participants des SPI bancaires sont les banques. Les SPI d'argent mobile recensent pour leur part essentiellement des OAM. Toutefois, avec l'essor des systèmes multisectoriels, le paysage des participants s'élargit pour inclure plus systématiquement des banques, des OAM, des institutions de microfinance (« IMF ») et autres FSP non bancaires. Quatre SPI accueillent désormais ces quatre catégories : NIP (Nigeria), NFS (Zambie), ZIPIT (Zimbabwe) et GIMACPAY (CEMAC).

Par exemple, GIMACPAY réunit 105 participants, ventilés comme suit : 53 banques, 11 OAM, 27 FSP non bancaires et 14 IMF. Les fintechs rencontrent toujours, pour leur part, des difficultés pour devenir des participants directs[13]. Les règles du SPI définissent les conditions de participation, mais c'est le cadre réglementaire, et en particulier l'approche en matière d'octroi d'agréments aux FSP, qui détermine *in fine* quels types d'institutions peuvent être considérés comme des participants directs ou indirects à un système.

À l'heure actuelle, tous les pays africains dotés d'un SPI en activité régissent les fintechs dans leurs juridictions selon leur activité. Les organismes de réglementation peuvent opter pour l'octroi direct ou indirect d'agréments (par exemple, par le biais de partenariats avec des institutions financières agréées), le recours à des outils alternatifs tels que les bacs à sable réglementaires ou une autre combinaison de ces approches. En raison du retard accusé dans la mise en œuvre des réformes des règles régissant l'octroi d'agréments, la participation des fintechs (hors OAM) reste toutefois timide, à moins qu'elles n'aient pu s'associer à des participants directs pour fournir des services frontaux et dorsaux. Actuellement, 11 systèmes sur 31 incluent des FSP non bancaires qui ne sont pas des OAM régis par des opérateurs de réseaux mobiles : IPN et Meeza Digital (Égypte), EthSwitch (Éthiopie), GIP (Ghana), MauCAS (Maurice), MarocPay (Maroc), eNaira (Nigeria), NIP (Nigeria), NFS (Zambie), ZIPIT (Zimbabwe) et GIMACPAY (CEMAC).

13 Aux fins du présent rapport, une fintech de paiement désigne une entreprise qui n'est ni une banque, ni une IMF, ni un service postal, mais qui fournit des services de paiement numérique à l'aide de la technologie. Ce sujet est approfondi au Chapitre 5.

Davantage de SPI ont atteint un niveau d'inclusivité « avancé », mais des lacunes subsistent

Les diverses caractéristiques des SPI en Afrique mises bout à bout nous permettent de les cartographier sur une échelle d'inclusivité. Ils y sont classés selon un niveau d'inclusivité « élémentaire », « avancé » ou « mature ». Leur positionnement sur l'échelle dépend des fonctionnalités spécifiques proposées par le SPI et son respect de certains critères (voir l'Illustration 0.4 pour prendre connaissance des définitions et découvrir la cartographie). L'échelle d'inclusivité du Rapport SIIPS 2024 révèle ce qui suit :

- Douze SPI affichent un niveau d'inclusivité « **élémentaire** », ce qui signifie qu'ils prennent en charge le(s) canal(aux) le(s) plus utilisé(s) par la population et, *a minima*, les cas d'utilisation P2P et P2B. Fait notable, les SPI d'argent mobile se trouvent tous au bas de l'échelle d'inclusivité, et ce même s'ils occupent une place importante sur leurs marchés respectifs. La raison à cela ? : ils n'offrent pas d'interopérabilité multisectorielle. Par ailleurs, étant donné que les SPI d'argent mobile relèvent historiquement du giron des télécommunications, la banque centrale ne joue bien souvent aucun rôle dans la gouvernance ;

- Neuf SPI, couvrant 13 pays[14], ont atteint un niveau d'inclusivité « **avancé** », puisqu'ils remplissent les critères requis du niveau élémentaire et (i) permettent à tous les FSP agréés d'utiliser le système, (ii) s'engagent dans une gouvernance en faveur des plus défavorisés au travers d'un processus décisionnel conjoint et (iii) incluent la banque centrale dans la gouvernance. Ils ont réalisé de véritables progrès permettant aux participants non bancaires de s'asseoir à la table des décisions, en créant des groupes de travail et des forums. Grâce à ces avancées, ces systèmes confirment la part de marché croissante des participants non bancaires sur leurs marchés respectifs des paiements numériques ;

- Aucun système n'est au stade « **mature** », pour le moment, ce qui signifie qu'aucun SPI ne répond aux critères susmentionnés en plus de prendre en charge tous les cas d'utilisation, de fixer des normes en vue de proposer des voies de recours aux utilisateurs finaux et de suivre un modèle non déficitaire ou de recouvrement des coûts, afin que les frais de transaction soient aussi bas que possible pour les utilisateurs finaux. C'est NIP au Nigeria qui est actuellement le plus susceptible d'atteindre le niveau d'inclusivité mature à court terme, car le système a intégré tous les cas d'utilisation et il ne lui reste plus qu'à prévoir des voies de recours supplémentaires pour les utilisateurs finaux. L'offre de mécanismes de recours est le critère le plus complexe à mettre en œuvre, car cela requiert des ressources supplémentaires, un suivi et un engagement continu des participants. Pour l'heure, seul le système eNaira fournit un canal d'accès direct interne pour la résolution des litiges clients.

- Dix SPI sont dans la catégorie « **Non classés** », car ils ne remplissent pas les critères du niveau d'inclusivité élémentaire, principalement parce qu'ils ne prennent pas en charge le cas d'utilisation P2B[15].

- Cette répartition sur l'échelle d'inclusivité rend compte des progrès réalisés depuis 2023 : 12 SPI y apparaissaient alors comme « Non classés », 15 relevaient du niveau « Élémentaire » et seulement cinq avaient atteint le niveau « Avancé ».

14 Car le système régional GIMAC garantit l'inclusivité dans six pays.

15 KWiK, IPN, PesaLink, LeSwitch, Virement Instantané, eKash, PayShap, une solution d'argent mobile en Tunisie, PAPSS et TCIB.

Illustration 0.4 | Cartographie des SPI selon leur positionnement sur l'échelle d'inclusivité

Les utilisateurs finaux réaffirment la nécessité de fiabilité et de commodité pour faire de l'utilisation des paiements numériques une habitude

Les études menées auprès des utilisateurs finaux dans le cadre des éditions 2022 et 2023 du Rapport SIIPS ont fait ressortir que sans téléphone et accès à Internet, il est difficile de pouvoir payer par voie numérique. Toutefois, les fonctionnalités et la fiabilité du SPI pourraient grandement contribuer à instaurer la confiance et promouvoir une utilisation plus fréquente des paiements numériques.

Cette année, l'échantillon de l'étude s'est concentré sur les personnes à faible revenu et les micro-, petites et moyennes entreprises (« MPME »), généralement mal desservies par les FSP, mais vivant dans des zones urbaines et périurbaines où des services de paiement sont disponibles, et qui pourraient donc bénéficier d'une plus grande utilisation des paiements numériques. L'étude a été menée en Algérie, en Éthiopie, en Guinée, à Maurice et en Ouganda.

L'étude réalisée en 2024 auprès des utilisateurs finaux montre des tendances similaires à celles observées pour les pays de l'échantillon étudiés en 2023 (Cameroun, Malawi, Maroc, Rwanda et Sénégal). Plus précisément, la plupart des particuliers interrogés déjà utilisateurs de paiements numériques ont tendance à y recourir au moins une fois par semaine. Un quart des utilisateurs de paiements numériques interrogés en Guinée et en Ouganda paient quotidiennement par voie numérique. Quant aux MPME, en Guinée, ce sont elles qui les utilisent énormément au quotidien ; par contre en Ouganda, les MPME et les particuliers y recourent à parts égales. L'Algérie est le seul pays couvert par l'étude où près de la moitié des particuliers et MPME interrogés n'utilisent les paiements numériques qu'à raison de moins d'une fois par semaine.

Le sexe, l'âge et la participation à la vie active influent sur les taux d'utilisation. À titre d'exemple, les femmes interrogées déclarent que leur faible niveau d'alphabétisation, leurs bas revenus et leur manque d'indépendance financière les dissuadaient d'utiliser les paiements numériques. L'âge influe également sur les habitudes d'utilisation, les personnes interrogées âgées de moins de 30 ans étant celles qui recourent le plus fréquemment aux paiements numériques. La manière dont les utilisateurs perçoivent des revenus exerce elle aussi une influence. Dans l'ensemble des pays couverts par l'étude, les personnes interrogées dont les sources de revenus sont occasionnelles utilisent moins les paiements numériques que celles aux revenus réguliers.

Les sondés ont invoqué plusieurs obstacles limitant leurs taux d'utilisation actuels tout en indiquant les catalyseurs qui pourraient selon eux contribuer à les renforcer. Il s'agit notamment des éléments suivants :

Accès : pour les personnes interrogées, les principaux obstacles à l'utilisation des paiements numériques sont l'accès insuffisant à un compte, à un agent ou à une agence, l'absence de pièce d'identité pour ouvrir un compte ou initier une transaction, les coûts élevés perçus des services financiers[16], l'absence d'accès à un téléphone mobile et/ou à Internet (les réseaux mobiles peu fiables sont particulièrement en cause selon certaines personnes interrogées) et leur niveau d'alphabétisation limité, dont la littéracie numérique, qui rend difficile la lecture des instructions et la navigation à travers les interfaces d'utilisateur ;

> « Les familles n'approuveront pas cette liberté et cette technologie. »*
>
> — Femme, non-utilisatrice de paiements numériques, Algérie
>
> **Avertissement: Cette citation reflète les opinions de l'auteur et ne doit pas être interprétée comme l'opinion de l'ensemble de l'échantillon algérien ou de la Fondation AfricaNenda.*

> « J'ai découvert {fournisseur}, parce que les gens l'utilisaient, parce que j'en entendais parler autour de moi. J'ai donc moi aussi commencé à l'utiliser. »
>
> — Femme, utilisatrice de paiements numériques, Guinée

16 En Afrique, par exemple en Guinée, au Kenya et au Niger, les initiatives en matière d'inclusion financière telles que la suppression de l'exigence de fonds minimums requis, la création de divers comptes à faible coût et la réduction des commissions des agents, ainsi que l'augmentation du nombre de fournisseurs de services d'argent mobile à moindre coût ont accru l'accès aux paiements numériques (Beck et al., 2023).

Utilisation initiale : parmi les personnes interrogées les plus enclines à utiliser pour la première fois des paiements numériques sont celles qui perçoivent leurs revenus directement sur un compte, dont la famille et les amis y recourent déjà ou, dans le cas des petites entreprises, dont les clients souhaitent percevoir les fonds par voie numérique. Les utilisateurs finaux qui ne recourent pas aux paiements numériques alors qu'ils disposent d'un compte et qu'ils ont les moyens de s'acquitter des frais de transaction ont besoin d'une raison convaincante pour modifier leur comportement et délaisser l'argent liquide. Les cinq principaux obstacles à une première utilisation sont les suivants : (i) les préoccupations entourant la confidentialité des données, (ii) l'absence de besoin, (iii) le manque de confiance, (iv) la perception de coûts élevés par rapport à l'argent liquide et (v) le manque de sensibilisation et de connaissances sur les paiements numériques.

Utilisation habituelle : la commodité est le principal facteur qui motive les clients à devenir des utilisateurs habituels. Ces personnes et ces propriétaires de petites entreprises apprécient la possibilité de pouvoir effectuer des paiements numériques où qu'ils se trouvent, le temps qu'ils gagnent et la sécurité contre le vol. Pourtant, passer d'une utilisation initiale ou ponctuelle à une utilisation habituelle n'est pas si simple pour les utilisateurs finaux en raison des obstacles auxquels ils doivent encore faire face. En voici les principaux : (i) le manque de fiabilité des réseaux mobiles, qui perturbe l'expérience utilisateur, (ii) la difficulté de corriger ou d'annuler les transactions en cas d'erreur ou de fraude et (iii) l'acceptation limitée des paiements numériques. Le fait de ne pas systématiquement pouvoir bénéficier du support des fournisseurs de services ne vient que conforter le deuxième obstacle, en particulier pour les utilisateurs interrogés qui n'ont pas confiance dans les services financiers ou numériques et qui craignent donc de commettre des erreurs. En outre, la fraude et les escroqueries continuent de saper la confiance, un phénomène là aussi exacerbé par un piètre service clientèle et les voies de recours insuffisantes. Enfin, les coûts de transaction sont aussi un potentiel frein dans certains pays.

> « Travailler et générer du chiffre d'affaires ou me rendre physiquement à la banque pour faire quelques maigres économies sur la transaction ? Le calcul est vite fait ! »
>
> — Homme, utilisateur de paiements numériques, Éthiopie

Principales tendances et opportunités pour favoriser l'inclusivité

Dans les années à venir, plusieurs tendances clés influenceront l'évolution du paysage des SPI en Afrique, chacune s'accompagnant d'opportunités uniques pour renforcer l'inclusivité et, partant, l'utilisation habituelle. Ces tendances se manifestent aux niveaux du marché, du système et de l'utilisateur final (voir Tableau 0.1)

Les conditions de marché façonnent l'environnement dans lequel un SPI et ses parties prenantes opèrent. Ces conditions comprennent l'infrastructure internet et la pénétration des smartphones. Trois grandes tendances sont susceptibles d'avoir des incidences notables sur l'environnement de marché dans les années à venir :

1. le rôle fondamental de l'IPN en tant que concept
2. la numérisation des paiements au niveau national
3. les principaux cadres réglementaires liés à l'eKYC et à l'octroi d'agréments aux fintechs

Les **SPI** présents sur le continent connaissent un déploiement national accéléré, mais sur le plan régional, ils souffrent d'une mise en œuvre retardée en raison de la priorité accordée aux solutions mobiles

Il est peu probable que les **particuliers** passent à une utilisation habituelle des paiements numériques, sauf ceux qui reçoivent régulièrement des paiements gouvernementaux, des salaires du secteur privé ou subventions pour les produits agricoles). Les FSP et les SPI doivent se tenir au fait des tendances des utilisateurs et s'appuyer sur ces informations pour orienter leurs actions.

Tableau 0.1 | Principales tendances et opportunités

Tendances du marché	En quoi est-ce important ?	Opportunités pour favoriser l'inclusivité des SPI
1. Le concept d'IPN donne une forme plus explicite au débat sur les SPI	L'IPN occupe une place de choix dans le discours mondial, car elle constitue le socle même de la numérisation.	• Profiter de la dynamique suscitée par l'IPN pour que les SPI en deviennent des composants inclusifs et durables. Une telle approche pourrait permettre aux SPI de définir leur stratégie et renforcer leurs capacités. Cela pourrait même leur donner l'occasion de collaborer avec d'autres acteurs de l'écosystème, tels que les entreprises qui travaillent sur l'identité numérique et l'échange de données, afin de convenir de normes applicables à l'ensemble de l'économie numérique.
2. Un SPI au service de l'inclusivité financière n'est possible que si l'infrastructure numérique nationale est mature	Les interruptions de service de l'USSD ou les erreurs réseau sapent la confiance des utilisateurs, et ce même si les FSP n'en sont pas responsables. Pour renforcer la confiance des utilisateurs finaux, les réseaux mobiles et la connexion internet doivent être fiables. Sans cette qualité de service minimale, les pays respectifs peineront à renforcer l'inclusivité des SPI.	• Adapter les services de paiement numérique afin de tirer parti des avantages de la numérisation, en déployant des solutions de transfert et d'acceptation des paiements modernes • Co-créer des plans de modernisation de l'infrastructure dans les zones où l'écosystème ne permet pas encore la transition vers d'autres canaux que l'USSD et développer des solutions provisoires telles que les paiements hors ligne ou les étiquettes NFC • Renforcer la confiance grâce à la transparence sur le statut des paiements et à des voies de recours adéquates.
3. L'innovation des SPI continuera de rester limitée par la réglementation et la sous-utilisation des données permettant d'éclairer leurs processus	En Afrique, la plupart des cadres réglementaires ne permettent pas encore d'intégrer l'innovation liée aux SPI. L'inadéquation des catégories d'agréments pour les différents types de fintechs ainsi que le manque de clarté et d'orientation sur l'admissibilité de l'eKYC constituent les principales difficultés.	• Faire le plaidoyer pour soutenir des processus de réforme réglementaire et y contribuer, afin de garantir la prise en compte des réalités des parties prenantes des SPI • Centraliser la capacité KYC (connaissance du client) au sein même du SPI, afin d'améliorer les processus de diligence raisonnable à l'égard des participants au SPI. Cette centralisation permettra à tous les participants d'accéder aux données à des fins de KYC • Inclure des mécanismes de consentement des utilisateurs finaux • Définir une approche cohérente de la collecte de données pour permettre un processus décisionnel fondé sur les données concernant la gouvernance du SPI, les fonctionnalités requises, l'analyse des risques liés aux transactions et à l'intégration des nouveaux participants et des utilisateurs finaux, etc.

Tendances des systèmes	En quoi est-ce important ?	Opportunités pour favoriser l'inclusivité des SPI
1. Le déploiement des SPI régionaux accuse des retards	Mettre en place un SPI régional est encore plus difficile que de déployer un SPI national. Même les systèmes déjà en service rencontrent encore des difficultés. Il faudra sans doute plus d'une décennie pour que tous les SPI régionaux soient déployés et affichent des taux d'utilisation pérennes. Entre-temps, des solutions privées, transfrontalières et en boucle fermée comblent les lacunes.	• Préparer les SPI nationaux à l'intégration régionale et se concentrer sur la résolution des problèmes liés aux changes (conversion des devises), au partage des données et à la coopération, ouvrant ainsi la voie à un déploiement plus rapide des SPI régionaux • Élaborer une proposition de valeur pour les SPI régionaux, soit pour qu'ils servent de SPI national s'il n'y en a pas, soit pour qu'ils rendent tous les FSP interopérables et permettent à tous les utilisateurs finaux d'accéder aux fonctionnalités de paiement domestique et transfrontalier, soit pour qu'ils désencombrent les principaux goulets d'étranglement d'envois de fonds et de paiements transfrontaliers, à l'instar des inefficiences dont souffrent les opérations de change[17].
2. Spectaculaire augmentation de la capacité de traitement de paiements instantanés	L'évolution d'un SPI en une IPN dépend du modèle économique ainsi que du nombre et du type de participants qu'il peut attirer. Compte tenu du nombre de nouveaux SPI en cours de développement sur le continent, diverses solutions vont jouer des coudes pour passer à l'échelle. Il est possible qu'une telle concurrence compromette les modèles économiques des SPI si elle se traduit par des services de paiement instantané plus onéreux pour les utilisateurs finaux.	• Tirer parti de la concurrence entre les FSP pour améliorer la proposition de valeur des systèmes, notamment en répondant aux besoins non satisfaits des grands FSP[18] • Optimiser le modèle économique grâce à une conception appropriée des SPI (par exemple, des modèles en étoile, appelés *hub-spoke*) et une stratégie en matière de participation.
3. Les SPI donnent la priorité aux paiements par téléphone mobile	De plus en plus de comptes d'argent mobile continuent d'être créés en Afrique et le téléphone mobile demeurera une priorité essentielle de toutes les initiatives de modernisation des SPI. L'accent sera de plus en plus mis sur les applications mobiles et sur l'utilisation du numéro de téléphone mobile comme identifiant secondaire ou alias.	• Déployer une technologie mobile simple d'utilisation et universelle[19] • Renforcer les mesures de sécurité des processus sur téléphone mobile via le SPI, y compris par le biais d'un dispositif KYC centralisé au niveau du SPI • Tenir compte des réalités de l'USSD, pour celles et ceux qui n'ont pas les moyens d'acheter un smartphone.

17 En ce compris le règlement, le partage transfrontière de données et la coopération réglementaire entre les juridictions.

18 Par exemple, en ce qui concerne les services de vérification KYC et les structures de frais d'interopérabilité.

19 Y compris les codes QR et les applications dotées de fonctionnalités telles que les demandes de paiement et un message de vérification contenant les informations du compte du destinataire avant que la transaction ne soit terminée.

Tendances des consommateurs	En quoi est-ce important ?	Opportunités pour favoriser l'inclusivité des SPI
1. Des obstacles à l'utilisation habituelle subsistent	La fraude, la confidentialité des données et les coûts se sont révélés des obstacles constants au cours des trois dernières années dans tous les pays de l'échantillon étudiés.	• Lutter contre la fraude, améliorer les fonctionnalités de sécurité et mettre en place des voies de recours rapide • Atténuer le risque d'usage illicite des données, grâce à un cadre rigoureux de gouvernance des données au niveau du SPI • Repenser les stratégies de tarification, à la lumière des discussions sur l'IPN et l'inclusivité.
2. La perception de revenus récurrents directement sur un compte devient le principal catalyseur de l'utilisation des paiements instantanés	La base de données Global Findex et l'étude menée auprès d'utilisateurs finaux dans le cadre du Rapport SIIPS 2024 montrent invariablement à quel point la perception des revenus par des canaux numériques est importante pour favoriser l'adoption des paiements instantanés.	• Intégrer les cas d'utilisation G2P dans le SPI, compte tenu de la forte dépendance à l'égard de l'aide sociale sur le continent • La centralisation des informations KYC au niveau du SPI peut contribuer à confirmer le bon bénéficiaire.

Doter l'écosystème d'une réglementation fondée sur la gestion du risque

L'une des principales tendances susceptibles de favoriser des conditions de marché plus inclusives a trait aux réglementations relatives à l'octroi d'agréments aux fintechs et à l'eKYC.

Les fintechs de paiement construites sur la base de modèles économiques plus récents offrent des fonctionnalités innovantes et adoptent des canaux potentiellement plus accessibles aux populations en zones reculées ou par ailleurs mal desservies. Pourtant, ces acteurs du marché des paiements sont souvent dans l'incapacité d'intégrer un SPI, soit parce que l'obtention d'un agrément est difficile, soit parce qu'on les considère comme une source de risque additionnelle. Les organismes de réglementation qui cherchent à accroître l'inclusivité sur leurs marchés des paiements envisagent des approches d'octroi d'agréments proportionnels aux risques à même de gérer efficacement les risques réels que posent les fintechs. Combiné à d'autres approches d'octroi d'agréments, à l'instar des méthodes reposant sur l'essai et l'apprentissage ou des facilitateurs de l'innovation, l'octroi d'agréments proportionnels aux risques peut contribuer à faire progresser les objectifs d'inclusion financière, en particulier si les organismes de réglementation encouragent la participation des fintechs et réduisent le coût de mise en conformité en fournissant des orientations, en révisant et en élargissant le processus d'octroi d'agréments, en tirant parti de la technologie de surveillance et en faisant de l'inclusion une partie intégrante des bacs à sable réglementaires ou des centres d'innovation.

Comme pour l'agrément des FSP non bancaires, les approches réglementaires en matière de KYC peuvent avoir un impact significatif sur la capacité d'un FSP à intégrer ses clients et à leur donner les moyens d'utiliser les paiements numériques. Les SPI étant vulnérables au risque de blanchiment de capitaux, de financement du terrorisme et de financement de la prolifération (« BC/FT/ZPDAM »), les pays africains dotés d'un SPI en service s'efforcent de mettre en œuvre les recommandations du Groupe d'action financière (« GAFI »), l'organe normatif mondial en matière de gestion des risques de BC/FT/PDAM (GAFI, 2023). Aux termes des réglementations locales, les FSP sont tenus de mettre en œuvre des mesures de KYC. Les acronymes KYC et eKYC désignent le processus de saisie et de vérification des informations relatives à l'identité d'un client avant d'autoriser ce dernier à approvisionner un compte ou à effectuer des paiements. Des approches trop strictes en matière de KYC, associées à une forte dépendance des FSP à l'égard de processus manuels et papier, entraînent non seulement l'exclusion de personnes, mais aussi une atténuation inefficace des risques, des coûts de conformité élevés et des processus fastidieux pour les clients (FATF, 2021). L'eKYC vient remplacer cette approche manuelle par des solutions qui autorisent la fourniture de documents électroniques et leur validation.

Dans ce rapport, l'analyse des pratiques de KYC dans les pays africains dotés d'un SPI opérationnel révèle que tous les pays ont adopté l'une ou l'autre des composantes de l'eKYC. Par exemple, la plupart des pays autorisent les interactions à distance, même si nombre d'entre eux considèrent qu'elles présentent un risque élevé. Huit pays (Afrique du Sud, Égypte, Kenya, Maurice, Nigeria, Rwanda, Tunisie et Zimbabwe) autorisent les processus eKYC de bout en bout. De ce fait, les trois étapes du processus KYC (par exemple, le client fournit les informations sur son identité, le FSP contrôle ces informations et le FSP vérifie ces informations) peuvent être exécutées par voie dématérialisée.

Pour les autres pays, la principale différence réside dans l'utilisation ou non des justificatifs électroniques : soit ils ne sont pas autorisés, soit leur utilisation n'est pas encadrée. Cette absence d'orientations peut amener les FSP à ne pas savoir comment se mettre en conformité avec la loi, les conduisant à adopter des approches plus strictes et moins inclusives (Cenfri, 2018b). Le présent rapport propose six recommandations pour adopter l'eKYC et optimiser l'adhésion et l'adoption des pratiques dématérialisées, en élaborant des orientations réglementaires claires et en modifiant les cadres réglementaires existants, en étroite consultation avec toutes les parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre des systèmes de paiement et d'identité numérique au niveau national.

Quelle est la prochaine étape ?

Le Rapport sur l'état des lieux des systèmes de paiement instantané inclusifs en Afrique 2024 présente les progrès réalisés par le continent pour parvenir à un accès et une utilisation accrus des paiements numériques à travers les SPI. Davantage de systèmes ont progressé dans le classement de l'inclusivité, et le niveau « mature » leur est à portée de main. Pour que les SPI deviennent réellement inclusifs, ils vont devoir proposer davantage de fonctionnalités, surmonter les obstacles liés à la confiance, au coût ainsi qu'à l'accessibilité et offrir aux utilisateurs finaux des voies de recours pertinentes.

Pour réaliser de nouvelles avancées, chaque groupe de parties prenantes des SPI va devoir se soumettre à des impératifs distincts :

- **Opérateur des SPI :** intégrer des voies de recours pour les utilisateurs et offrir des fonctionnalités inclusives par le biais des cas d'utilisation, des canaux et des instruments qu'ils prennent en charge, adopter un modèle économique non déficitaire ou de recouvrement des coûts, qui offre de la valeur ajoutée aux FSP sans pour autant compromettre l'objectif d'inclusivité de la création d'une infrastructure à l'échelle de la société, partager les expériences avec l'ensemble de la communauté participant au développement (y compris les autres parties prenantes de l'IPN) et inciter les organismes de réglementation et les décideurs politiques à prendre part aux discussions sur l'IPN ;
- **Participants aux SPI :** procéder aux mises à jour technologiques nécessaires afin de concevoir des SPI conformes aux objectifs d'inclusivité, participer activement aux discussions sur l'IPN et défendre l'idée d'une infrastructure de paiement partagée et interopérable ;
- **Organismes de réglementation, décideurs politiques et organismes de surveillance des SPI :** élaborer une stratégie pour piloter les discussions nationales et régionales sur les SPI en tant que composante de l'IPN et veiller à ce que les projets de SPI atteignent *in fine* une inclusivité optimale, élaborer et mettre en œuvre des réformes des infrastructures et introduire des réglementations favorables à l'innovation, notamment pour faciliter l'octroi aux fintechs d'agréments proportionnels aux risques ;
- **Partenaires de développement :** jouer un rôle clé pour faciliter et soutenir les efforts des parties prenantes du SPI, notamment en produisant des données probantes pour éclairer l'élaboration des politiques, en les aidant à concevoir le modèle économique optimal pour le SPI et en coordonnant les divers efforts en cours et prévus en matière d'IPN dans un pays ou une région.

AfricaNenda s'engage à aider les parties prenantes des SPI à développer des SPII au service de tous les Africains. Nous sommes de fervents partisans du rôle de catalyseur que joue l'interopérabilité dans l'inclusivité des systèmes de paiement numérique. Aux côtés de la Banque mondiale et de la CEA, nous sommes prêts à continuer à soutenir les parties prenantes concernées dans l'écosystème des SPI.

AfricaNenda foundation

AfricaNenda Foundation

C1-402, 4th Floor, Block C, Grand Baie La Croisette, Grand Baie, Mauritius

site Web www.africanenda.org | e-mail info@africanenda.org

@africanenda

Octobre 2024

© 2024 - Tous droits réservés AfricaNenda Foundation